

Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 49

Novembre - Décembre 2020

Zoom sur :

Le Parc
des aiguilles

Dossier :

4 nouveaux projets
mis en concertation

Portrait :

Un Prix Goncourt
à Ensues !



JOYEUSES FÊTES !

04 Social - Éducation - Emploi

Nouvelle convention de coopération avec la Mission Locale - Offrez-vous une formation aux gestes de secours d'urgence - Je souhaite faire garder mon bébé ou mon jeune enfant d'âge pré-scolaire... Inscriptions scolaires 2021, c'est parti ! - Inscrivez vos enfants pour les séjours ski 2021 - La distribution des colis sous le signe de la solidarité.

4
4
5
6
6



07 Portrait

Thierry Thomas, le Goncourt de la passion

08 Culture - Festivités

C'est reparti pour de bon au Cadran - Un album pour enfants pour Michèle Olive - Une «Saint Maur» relookée mais bien vivante - Ensûes fête Noël : merci pour votre participation.

8
9
9



10 Zoom

PARC des AIGUILLES : vers une nouvelle attractivité pour le territoire

12 Métropole - Conseil de Territoire

La liaison avec le Val de Ricard est opérationnelle pour les piétons et les cyclistes - Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), un document en évolution permanente.



13 Dossier

Préparer l'avenir avec des projets concertés...

17 Travaux - Urbanisme

Les travaux sur la ligne SNCF se poursuivent - Les tapis du Dojo ont fait peau neuve - Remise en état de la grue du Port de la Redonne - Le préau de l'école maternelle est terminé...

17
17
17



18 Environnement - Sécurité

Nettoyage du site de Valtrède... Suite - Stop aux dépôts sauvages du quotidien - Nouvel espace pour vos vieux équipements électriques à la déchetterie - Brûlage des végétaux : il existe des alternatives - Nuisances sonores : respectons ensemble la réglementation.

18
18
19
19



Agenda

20

Comptes rendus du Conseil Municipal

22

État Civil

24

« Édito

En cette fin 2020, même si la période est difficile, il ne faut pas pour autant perdre le Bonheur et la Joie des fêtes de fin d'année. A Ensues nous avons souhaité conserver la féerie de Noël avec des illuminations dont quelques petites nouveautés cette année à l'initiative de la nouvelle équipe et un majestueux sapin qui a pris place sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Hélas la situation sanitaire a eu raison des diverses manifestations qui habituellement nous rassemblent dans la convivialité, comme le spectacle des seniors ou le marché de Noël.

Mais qu'à cela ne tienne, la Ville a notamment mis en ligne un marché virtuel à votre disposition pour soutenir les exposants. Je vous invite à continuer à les soutenir en faisant vos achats auprès d'eux.

Les contes de Noël pour les plus petits et le Noël des associations n'ont hélas pu être maintenus. Les retrouvailles familiales n'auront s'en doute pas les mêmes formes qu'à l'accoutumée mais je sais que chacun aura trouvé des moyens de partager dans la nouveauté des moments précieux.

Cette fin d'année la Solidarité a été le maître mot. Les collectivités ont joué de cette solidarité en fonction de leurs compétences envers les petits commerces dits «non-essentiels» mais surtout de proximité. Ces commerces de proximité ont vu leurs activités largement impactées. Des aides exceptionnelles ont été déployées en leur faveur. La Ville a notamment mis en ligne tous ces commerces pour les accompagner. Cette mobilisation collective permettra d'agir contre les insupportables inégalités existantes, et celles qui se sont créées avec la Covid-19 tout en limitant aussi les conséquences néfastes sur l'activité et l'emploi. C'est ainsi qu'avec mes collègues maires du Conseil de Territoire nous avons décidé de prendre en charge 50% du loyer de Novembre (plafonné à 400 €) pour ces commerces qui ont été contraints à la fermeture. C'est aussi une aide aux personnels municipaux que le



«Cette fin d'année la Solidarité a été le maître mot.»

Conseil Municipal du 10 décembre a validé avec une «Prime COVID», elle a été attribuée à tous les agents qui ont pu participer au maintien du Service Public dans la période de confinement du printemps. Enfin, la ville a doté chaque enfant de l'élémentaire d'une boîte de 50 masques adaptés à leur âge.

Certes la COVID19 est toujours là avec toutes ses incertitudes, mais soyons optimistes tout en continuant à respecter les règles sanitaires nécessaires et tournons-nous plutôt vers l'avenir. C'est dans ce sens que votre équipe municipale prépare les projets importants pour répondre à la fois à un meilleur Service Public et à des moyens mieux adaptés pour les associations.

La réunion publique proposée le 15 décembre n'a pu hélas se tenir, un moment que nous avions prévu pour permettre à chacun de donner son avis et vous le savez c'est important pour nous de vous associer aux projets de la ville. C'est donc sous plusieurs formes que cette concertation sera menée, voir le dossier de ce journal à ce sujet.

Oui, nous faisons le choix de résister à la situation et d'accompagner toutes celles et ceux qui souffrent de cette période compliquée et pas facile.

Prenez soin de vous et de tous vos proches, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Bon Bout d'An

Michel ILLAC
Maire d'Ensues la Redonne
Conseiller Métropolitain
Conseiller de Territoire



1



4



5



6



2



3

- 1 Suite du nettoyage du site de Valtrède : enlèvement des dépôts sauvages et pose de merlons pour protéger les bas-côtés de la route
- 2 La cérémonie du 11 novembre s'est tenue en petit comité avec les mesures sanitaires mais reste toutefois un moment important de rappel du devoir de mémoire
- 3 Les plantations d'arbres ont été réalisées à Chantegrive après la réfection des trottoirs sur la Promenade des Flamands Roses
- 4 L'entretien des espaces verts de la commune fait l'objet d'interventions quotidiennes du prestataire mandaté par la Ville pour assurer cette mission.
- 5 Le grand sapin de Noël de l'Hôtel de Ville a mis ses habits de lumière pour les Fêtes
- 6 La Municipalité a tenu à offrir une boîte de masques jetables à chaque élève de l'école élémentaire pour marquer son soutien aux familles.



7 Les élus de la Municipalité parmi lesquels la conseillère municipale Sylvie Asenjo ont assuré le portage des colis de Noël aux séniors qui en avaient fait la demande.

8 Les enfants de la crèche ont eu droit à un petit spectacle de Noël qui a été fort apprécié.

9 Notre initiative «Ensuès fête Noël» nous a permis de découvrir que certains ont une vue imprenable sur le clocher de l'église, illuminé pour les Fêtes.

10 Comme chaque année, les élus municipaux ont remis un colis de fin d'année aux personnels de l'antenne métropolitaine qui œuvrent chaque jour pour la propreté de notre commune.

11 Le Père Noël n'a pas oublié les enfants de l'école maternelle et est venu les saluer le jour du repas de Noël à la cantine.

12 Bravo et merci aux ensuennens qui nous ont envoyé des photos de leurs décorations de Noël dans le cadre de notre initiative «Ensuès fête Noël».

Nouvelle convention de coopération avec la Mission Locale



La Convention de Coopération entre la Ville d'Ensuès-la-Redonne et l'Association pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Martigues Côte-Bleue vient d'être signée en présence du nouveau président de la Mission Locale M. Gérard Frau qui était accompagné de sa directrice Mme Vaxès. La délégation Emploi de la Ville était représentée par M. le Maire, Mme Fabienne Rémant-Dolé, adjointe au social et la conseillère municipale Mme Sylvie Asenjo.

Cette collaboration va s'avérer capitale avec l'arrivée des emplois liés à la ZAC des Aiguilles.

Pour rappel, l'activité de la Mission Locale se décline selon 5 axes définis dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs signée avec l'État et d'un Plan d'Actions Opérationnel conventionné par la Région PACA :

- L'accueil, l'information et l'orientation

- L'accompagnement
- L'accès à l'emploi
- L'observation du territoire
- L'ingénierie de projets et l'animation locale.

La Mission Locale couvre un territoire de 7 communes intégrant Ensus La Redonne et regroupant près de 100 000 habitants.

Un conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle confirmé assurera sur notre commune une demi-journée hebdomadaire d'accueil et une initiative à caractère événementiel pourra être organisée.

Il s'agit donc d'un outil précieux pour les jeunes de la commune âgés de 16 à 25 ans révolus en recherche d'insertion professionnelle, en vue de construire et de sécuriser leurs parcours d'accès ou de retour à l'emploi.

Offrez-vous une formation aux gestes de secours d'urgence...



Dans la rue, au sport, à la maison, sur la route, en promenade... Un accident peut survenir à n'importe quel moment et toucher n'importe qui autour de nous. Si les sapeurs-pompiers sont souvent dépêchés sur les lieux d'accidents en quelques minutes, la connaissance et la maîtrise des gestes de premiers secours est aujourd'hui indispensable pour tout citoyen qui souhaite se rendre utile dans de telles situations.

Ainsi en partenariat avec notre Centre de Secours Côte Bleue Est et le SDIS 13, nous vous proposons de vous inscrire à une formation aux gestes qui sauvent. L'inscription est gratuite mais les places sont limitées à 10 personnes maximum.

Cette formation se déroulera le samedi 23 janvier de 9h à 12h dans la salle polyvalente du complexe sportif Adrien Ricaud. Elle s'adresse à toute personne qui souhaite apprendre les premiers gestes de secours essentiels lorsque l'on est témoin d'un accident.

Au programme de cette formation, plusieurs thèmes seront abordés : se protéger, se mettre en sécurité, alerter, arrêter une hémorragie externe, installer la victime en position d'attente, réaliser une réanimation cardio-pulmonaire...

À l'issue de la formation, l'objectif pour le participant sera de savoir comment réagir s'il est témoin d'un accident et / ou d'assister une victime en ayant les bons réflexes dans l'attente de l'arrivée des secours. Inscriptions au 04 42 44 88 88.

Je souhaite faire garder mon bébé ou mon jeune enfant d'âge pré-scolaire. Que dois-je faire ? Qui contacter ?... On vous dit tout !



Si vous souhaitez bénéficier de la crèche municipale «Les Choupis», la procédure de pré-inscription se fait en 2 étapes : Une demande écrite doit-être adressée à l'Hôtel de Ville à l'attention de M. le maire.

Votre courrier doit préciser à minima votre adresse postale, et si possible un mail et un téléphone. Vous recevrez par retour de courrier une lettre du maire et une fiche de pré-inscription, à retourner complétée et accompagnée d'un justificatif de domicile. Toutes les demandes de pré-inscription sont étudiées en commissions qui se tiennent chaque année courant février pour une éventuelle place en crèche à la rentrée de Septembre.

Les acceptations sont signifiées par courrier avec un contrat qui vous permet d'évaluer le coût de l'accueil de votre enfant. Vous devez retourner le contrat validé accompagné d'un chèque correspondant à la première mensualité, dans le délai imparti, pour valider définitivement l'inscription de votre enfant à la crèche. Attention, la modification de la demande entre la pré-inscription et l'entrée définitive expose la famille à un retour sur la liste d'attente.

Toute demande de modification du planning de l'enfant ne pourra se faire que suite à un changement de situation important (familial ou professionnel). Elle sera soumise par écrit à la commission au moins un mois avant la date souhaitée, et traitée en fonction des possibilités de complémentarité avec les autres demandes.

En cas de refus si vous souhaitez maintenir votre enfant sur liste d'attente pensez à renouveler votre demande chaque année en janvier.

Les places sont attribuées en fonction des places vacantes dans chaque section ainsi que des critères de priorités suivants :

- Les deux parents ou le parent qui en assure la garde doivent être domiciliés à Ensues la Redonne (*tout changement de domicile doit être signalé dans les plus brefs délais*).
- Les parents ont une activité professionnelle ou justifient d'une formation.
- La date d'inscription sur liste d'attente
- Le planning demandé : au minimum 8 heures par semaine, compatibilité des demandes et des possibilités.

La majorité des places se libèrent en septembre quand les enfants de grande section partent à l'école. Il est donc assez exceptionnel que des places se libèrent en cours d'année. Les enfants inscrits à la crèche sont considérés comme inscrits jusqu'à leur entrée à l'école (sous réserve d'être toujours domiciliés sur la commune). Ainsi, nous proposons en moyenne à chaque rentrée 13 places de bébés, 3 de moyens et aucune chez les grands puisque toutes les places sont déjà occupées par les anciens moyens. Par ailleurs, une micro-crèche privée «La Calanque» existe aussi dans le nouveau lotissement du Val de Ricard.

Son formulaire de pré-inscription est en ligne sur le site www.ub4kids.com. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la gérante, Mme Christine Gobert au 06 18 73 58 60.

Enfin, sur Ensues, de nombreuses assistantes maternelles proposent également leurs services...

La liste régulièrement mise à jour est disponible sur le site de la mairie : www.mairie-ensues.fr/assistantes-maternelles.html

Inscriptions scolaires 2021, c'est parti !

La rentrée des classes 2021 se prépare dès aujourd'hui...

Cette rentrée se fera dans les meilleures conditions dans la mesure où l'inspection académique dispose du nombre réel d'enfants inscrits dans les 2 écoles de la commune pour la rentrée de septembre. C'est pourquoi la Municipalité demande aux familles dont les enfants seront scolarisés pour la première fois, à l'école maternelle comme à l'école élémentaire, de bien vouloir se manifester au plus tôt. Cela concerne les enfants nés en 2018 et les enfants entrant en CP en Septembre 2021 ainsi que les enfants de familles venant d'arriver sur la commune.

Le préalable est une pré-inscription en Mairie. Le dossier est disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site de la ville. Il est ensuite à restituer avec l'ensemble des pièces à fournir à l'accueil de la Mairie ou à l'adresse suivante : affaires.scolaires@mairie-ensues.fr. Dès traitement de la demande, une réponse vous sera adressée.

La seconde étape est l'inscription à l'école et elle se fait dès réception de la validation du dossier de pré-inscription (*fiche tamponnée*). Nous remercions par avance les familles pour leurs démarches le plus tôt possible permettant aux équipes enseignantes de répondre au mieux à leur mission pédagogique.



Inscrivez vos enfants pour les séjours ski 2021



Le service Loisirs-Jeunesse d'Ensuès-la-Redonne organise cet hiver deux séjours ski qui se dérouleront du dimanche 28 février au samedi 6 mars 2021 dans la vallée du Champsaur dans le département des Hautes Alpes. Ils auront lieu au centre de vacances "Le Brudou" situé sur la commune de Pont du Fossé.

Au programme, pour les enfants des cours de ski pour débutants et 1^{ère} étoile (en fonction du nombre de débutants) sur 4 demi-journées + 1 journée entière avec passage de test dans la station de Saint Léger et du ski libre pour les confirmés encadré par les animateurs sans oublier les randonnées en raquettes.

Pour les ados, ce sera 4 jours de ski programmés à Orcières Merlette, plus grand domaine de la vallée et 1 journée "relâche" en milieu de séjour pour permettre à tous de souffler. Bien sûr l'équipe d'animation organisera des veillées chaque soir et proposera des activités afin que chacun puisse passer des vacances inoubliables.

Les inscriptions se dérouleront du lundi 18 au dimanche 24 janvier 2021 exclusivement en ligne via votre Espace Citoyens. Il est important de rappeler que ces séjours sont programmés en prenant soin de respecter les mesures sanitaires réglementées par le ministère de la Jeunesse et des Sports en vigueur pour les centres d'hébergement.

La distribution des colis sous le signe de la solidarité



En ces temps difficiles où la crise sanitaire est souvent synonyme de renforcement de l'isolement et où les difficultés sociales ont tendance à augmenter, c'est sous le signe

d'une solidarité d'autant plus appréciée que s'est faite la distribution des colis aux seniors. Certains de nos seniors sont venus les récupérer en salle des Mariages de l'Hôtel de Ville accueillis par les élus de la délégation sociale. D'autres, à leur demande ont pu bénéficier d'une livraison à domicile là encore assurée par les élus de la Municipalité.

Au final, de rares moments de rencontres et d'échanges qui ont réchauffé les cœurs à quelques jours des fêtes de fin d'année. Il est à noter en parallèle de cette action que le CCAS a activé au mois de novembre son registre de veille sanitaire destiné aux personnes les plus fragiles ou isolées de la commune. Ainsi, près de 80 personnes âgées reçoivent actuellement l'appel des travailleurs sociaux du CCAS au moins une fois par semaine.

L'association de parents d'élèves APEER s'associe au CCAS pour une belle distribution de colis

Saluons une belle initiative de solidarité menée par l'association de parents d'élèves APEER qui aura permis de distribuer des colis à 26 familles de la commune en collaboration avec le CCAS.

Ce colis est composé de jouets et de petites douceurs sucrées et salées. Un grand bravo à l'association pour cette formidable action de solidarité.



Thierry Thomas, le Goncourt de la passion !

Le saviez-vous ? Un prix Goncourt à Ensûs la Redonne ? éh bien oui, nous devons cet immense honneur à Thierry Thomas, habitant de la commune, qui a obtenu en mars 2020 le prestigieux Prix Goncourt des biographies, un prix qui porte le nom de l'illustre Edmonde Charles-Roux qui l'a créé en 1980, alors qu'elle présidait l'académie Goncourt. Ainsi, Thierry Thomas fut couronné cette année pour « Hugo Pratt, trait pour trait » (Grasset), une biographie romancée de l'auteur de bande-dessinée, célèbre créateur de Corto Maltèse. Cela valait bien un portrait.

Un parcours de documentariste de premier plan

Thierry Thomas est avant tout reconnu pour son travail de réalisateur et de scénariste de documentaires.

Étonnamment, lors de notre rencontre, il nous a confié que cette biographie d'Hugo Pratt représentait son premier livre. Il faut dire que Thierry a de qui tenir en matière de littérature dans sa famille puisque sa propre sœur n'est autre que Chantal Thomas, l'auteur notamment du célèbre « Les Adieux à la reine » Prix Fémina 2002. Thierry est lui un artiste de l'image. Il nous a avoué humblement avoir réalisé une quarantaine de films : « les films auxquels je suis le plus attaché sont un portrait de Roland Barthes, "Le théâtre du langage" (2015), le film sur Hugo Pratt (2016), et, aussi un film sur Fantômas (2010), un film sur Dante et la "Divine comédie" (2009); vous pouvez aussi citer, par exemple, le portrait de Pierre Arditi ou celui d'Ariane Mnouchkine, ou deux documentaires consacrés au métier de comique (l'un pour Arte, l'autre pour France 3) : j'ai une passion pour les comiques ! »

Une belle histoire avec Hugo Pratt

C'est le samedi 12 septembre 2020, lors du « Livre sur la Place » à Nancy que Thierry Thomas se vit remettre son prix. Il est le fruit d'une passion de Thierry pour l'auteur de Corto Maltèse, dont il a croisé la route en 1972 : "Je voulais devenir dessinateur de bandes dessinées. J'avais alors 14-15 ans. Je dessinais sans arrêt et j'avais découvert l'oeuvre d'Hugo Pratt. J'avais absolument été subjugué par ses images.

À l'époque, je me promenais partout avec mon carton à dessins et voulais donc savoir ce qu'ils valaient. Je suis donc parti à Venise, avec ma soeur, pour rencontrer Hugo Pratt.

Il nous a reçus très aimablement. Et il a regardé mes dessins. S'en suit une relation spéciale entre les 2 hommes jusqu'à la mort d'Hugo Pratt en 1995. Thierry Thomas sera notamment co-scénariste du long-métrage "Corto Maltèse, la cour secrète des arcanes" (2002). Son livre est donc avant tout l'oeuvre d'un admirateur passionné et c'est ce qui fait sa grande force.



Installé à Ensûs depuis plus de 20 ans

Thierry doit son installation locale à sa compagne devenue récemment sa femme après leur mariage en 2016. C'est elle qui s'installa tout d'abord sur la commune par le biais de ses parents qui décidèrent un jour de quitter Marseille pour habiter dans une maison du Vallon de Graffiane. Thierry est lui originaire d'Arcachon et a vécu longtemps à Nice. Il entretient un rapport profond avec la mer et retrouve dans nos calanques cette nostalgie de la Côte d'Azur. Il nous avoue notamment avoir particulièrement apprécié le cadre de vie qu'offre notre commune pendant le confinement : « Cela nous a rapproché de la nature et j'adore me promener sur le chemin de la Redonne entre la Madrague de Gignac et la plage de la Dugue. Cet endroit offre des panoramas uniques sur la rade de Marseille avec des lumières chaque fois différentes ».

Ses obligations professionnelles l'obligent parfois à passer du temps à Paris mais il apprécie énormément de revenir à Ensûs à chaque fois.

Un projet sur Marcel Proust en préparation

Pour ce qui concerne l'avenir, Thierry Thomas travaille actuellement sur un projet sur Proust, pour Arte dont voici le pitch : "L'écriture de à la recherche du temps perdu s'est développée de manière exponentielle à partir de 1914, durant ces années de guerre qui virent l'anéantissement d'un monde. Mais tandis que ce monde s'écroule, un écrivain le préserve de l'oubli. Voici donc l'histoire que nous voulons raconter : un livre s'écrit, un monde est sauvé..." En attendant de pouvoir le découvrir, finissons par un conseil de visionnage. Regardez en ligne sur Vimeo son film sur "Les écrivains, le silence et les chats" (diffusé sur France 5 assez récemment). Une bonne entrée en matière pour découvrir le Thierry Thomas réalisateur.



C'est reparti pour de bon au Cadran !



Après une année 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire, la programmation culturelle et festive de la salle du Cadran devrait enfin pouvoir reprendre dès le mois de janvier dans le respect d'un protocole sanitaire imposant des jauges limitées dans un premier temps. Ensuite, nous espérons tous que notre salle puisse retrouver dans le courant de l'année 2021 un fonctionnement normal.



En attendant, à l'heure où nous écrivons ces lignes, il est à noter que près de 70% du public pourra venir s'y assoir (conformément aux consignes de distanciation physique, un siège sera laissé libre à droite et à gauche de chaque groupe).

Alors, réjouissons-nous de pouvoir bénéficier des spectacles de février et mars 2021.

Le 7 février, rendez-vous avec une version rock'n'roll du Dom Juan de Molière avec les 7 comédiens de La Naïve, accompagnés par Jim Morrison et The Doors pour la B.O.



Ils traverseront les actes comme autant de décors dérobés au cinéma de Kubrick, Gilliam, Scorsese ou Coppola... Grâce à des partis pris francs et sans concession, venez découvrir cette mise en scène bouillonnante qui nous frappe par son étonnante fidélité au texte de Molière. Puis, changement de décor le vendredi 12 février. Le Cadran se met à l'heure du cirque dans le cadre de la Biennale Internationale des Arts du Cirque.

Ne manquez pas les Acrostiches qui ne reculent devant rien... humour, dérision, risque, inventivité, approximations... En s'emparant de monoroues électriques, les gyropodes, les Acrostiches vont réussir la gageure de transformer un moyen de transport individuel, stable et tranquille en quelque chose de collectif, incontrôlable et épuisant... du grand spectacle garanti pour petits et grands !

Enfin, samedi 13 mars, Nelly B nous présentera son spectacle «Délivrez-moi».

Elle donnera vie à 18 personnages, tous plus singuliers les uns que les autres, inspirés des œuvres littéraires qu'elle va parcourir. Sur fond de comédie, cette pièce rythmée, touchante, et pleine de surprises est une parenthèse universelle qui porte différents regards sur la liberté de penser, de vivre, d'aimer, la liberté d'une femme d'aujourd'hui.

Notez aussi dans vos agendas, le concert de musique irlandaise de Shelta dans le cadre de la Saint Patrick le samedi 20 mars puis la comédie «60 minutes pour sauver mon couple» en collaboration avec le Foyer Rural le vendredi 26 mars.

Pour toutes les précisions sur la programmation, les différentes dates et les modalités de réservations et de billetterie, rendez-vous sur www.mairie-ensues.fr ou sur la page facebook du Cadran.

Un album pour enfants pour Michèle Olive

Voici le petit dernier né de l'imagination de l'auteure ensuënnne et professeure des écoles à l'école élémentaire Michèle Olive ! Un album pour les 3-7ans qui raconte la rencontre d'une petite fille avec le Père Noël le soir du 24 décembre. La Petite Anna l'aidera à déposer les cadeaux au pied du sapin... Une histoire de Noël un peu atypique et de magnifiques illustrations qui sont signées par le dessinateur Philippe Wech ! Une bonne façon de prolonger la magie de Noël auprès de vos enfants.

Cet ouvrage peut être commandé par mail édition.belisema13@orange.fr ou par message sur la page Facebook de Belisema.



Ensuès fête Noël : merci pour votre participation !

Vous avez été nombreux, malgré le contexte particulier à participer et à nous envoyer vos jolies photos de décoration de Noël. Oui, malgré la pandémie,



malgré le nombre important d'événements reportés ou annulés, la magie de Noël est là... dans vos maisons, dans vos jardins, sur vos balcons, ça scintille, c'est coloré, le Père Noël peut s'arrêter avec bonheur sur notre petite ville...

Nous vous remercions tous



pour votre participation. Un grand bravo également aux commerçants.

Nous publions ainsi avec plaisir quelques-unes de vos contributions.



Une «Saint Maur» relookée mais bien vivante !



Bonne nouvelle, les fêtes de la Saint-Maur 2021 vont résister à la crise sanitaire et dans une formule certes revue et corrigée pour répondre aux restrictions, elles vont néanmoins permettre d'égayer notre week-end des 16 et 17 janvier 2021.

Démarrage le samedi matin à 10h pour une grande animation en extérieur sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Les familles sont attendues pour profiter d'un parcours de jeux et visiter une ferme pédagogique. Exceptionnellement cette année pas de nouvelle élection de Miss Ensues, en raison de la Covid. Il nous est par ailleurs apparu logique que Miss Ensues 2020 soit reconduite pour 2021 afin de pouvoir réellement profiter de son couronnement. Rendez-vous ensuite au Cadran le samedi à 17h pour un spectacle 100% magie en compagnie de Cyril Delaire, membre de l'équipe de France de magie. Intitulé «Magic Prestige», Cyril Delaire enchante le public par l'originalité de ses numéros et attractions visuelles, son florilège de grandes illusions thématiques et sa magie humoristique.



On ne compte plus ses titres honorifiques : sélectionné aux Championnats du monde de magie (juillet 2015), trophée "les dauphins magiques" (avril 2016 et mars 2018), sans oublier son passage remarqué au Plus Grand Cabaret du Monde de Patrick Sébastien. Bref, vous l'aurez compris, un seul mot d'ordre, magie, enchantement et bonne humeur pour tous.



Le lendemain, après la messe et la procession de Saint Maur dans le village, nous vous proposons de vous rendre de nouveau au Cadran pour assister au Grand show cabaret de la compagnie "Glam Stars". La compagnie dépoussière le cabaret avec sa revue de haut vol... Vous serez transportés dans les plus grands Music-Hall de Paris à Londres en passant par New-York. Une revue cabaret moderne et burlesque.

Les réservations seront possibles dès le mardi 29 décembre à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Pour tout renseignement 04 42 44 88 88.



PARC des AIGUILLES : vers une nouvelle attractivité pour le territoire !

C'est un projet d'envergure métropolitaine qui a été retenu lors des réflexions d'Aménagement du Territoire qui ont été déclinées dans le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale). Cet outil a permis de bien faire le «Diagnostic» de l'état des espaces et de retenir les meilleurs choix d'aménagement et leur impact sur l'environnement. En effet le secteur de l'étang de Berre est situé au cœur de la Métropole à vocation Euro-Méditerranéenne. C'est ainsi que la répartition des territoires et leur devenir ont été décidés de façon à laisser la juste place à la fois au Développement Économique, à l'Agriculture et au Commerce tout en limitant la consommation d'espaces. Cette planification de l'aménagement de notre territoire a été décidée collectivement au sein de la Métropole avec pour ambition de développer son attractivité. D'ailleurs le SCOT a été approuvé à l'unanimité. Aujourd'hui ce projet est dans sa phase active et porté par la Métropole et BARJANE depuis 10 ans et notre commune l'accompagne avec force depuis le début ! Bien que la création de la ZAC date de 2005, ce n'est qu'en septembre 2011 que la concession d'aménagement a été signée, tout simplement après les décisions de réaliser les infrastructures routières nouvelles A55/RD9. C'est donc un projet bien adapté aux besoins du moment et qui anticipe même sur ceux à venir jusqu'en 2040.

La LOGISTIQUE, un SECTEUR VITAL au service de l'Économie !

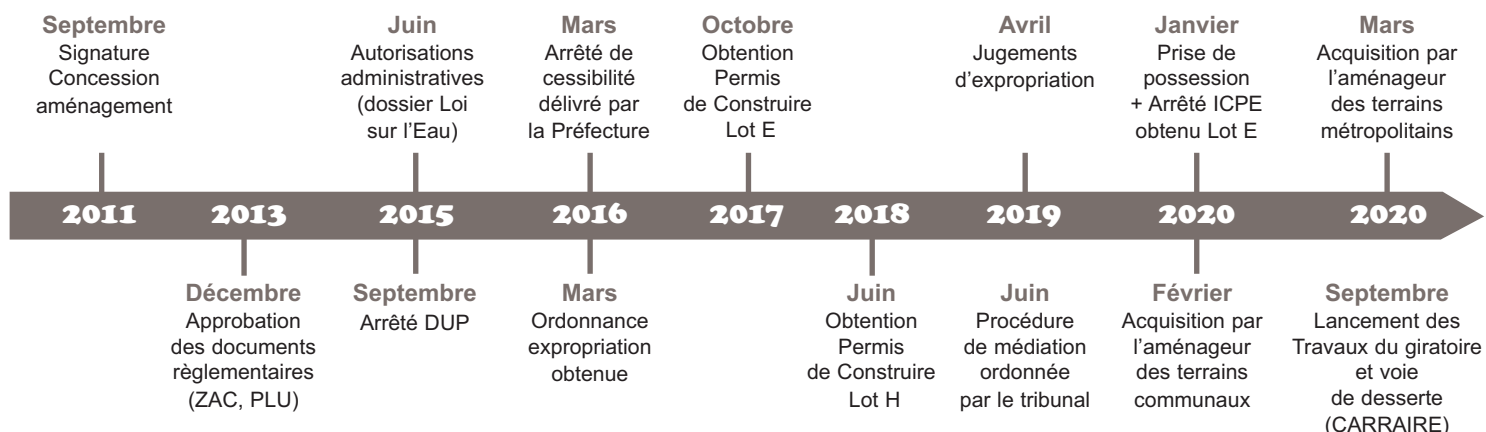
La logistique est un secteur clé de l'économie, qui soutient tous les autres secteurs et leur compétitivité. En effet, la logistique est un rouage essentiel de leur activité. C'est d'ailleurs un excellent indicateur du niveau d'activité de l'économie. La favoriser et permettre son développement bénéficie indirectement à l'économie toute entière.

Soutenir la logistique, et l'accueillir sur son territoire, c'est soutenir la vie, tout simplement.

Si nous avons de la nourriture, des biens de consommation courante, des matériaux de construction, etc., c'est que ces produits ont été stockés et transportés dans des entrepôts et sont passés dans la grande chaîne logistique. La logistique est une activité essentielle, vitale pour le fonctionnement de notre pays, et pas seulement la logistique alimentaire ou hospitalière.



Les dates essentielles du projet



Les enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont énormes...

10 BONNES RAISONS de réaliser au plus tôt le Parc des Aiguilles

■ Un PROJET de RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE et de VALORISATION du TERRITOIRE

Préserver et recréer la biodiversité : 10 Ha d'espaces verts provençaux, 8 km de haies bocagères, corridors écologiques, bassins végétalisés développant des tamaricacées, pelouses à Héliantheme, espèce protégée, replantée avec le Conservatoire Botanique Méditerranéen.

■ Des INITIATIVES pour limiter L'EMPREINTE CARBONE du site

Au-delà de l'ensemble des bâtiments équipés de centrales solaires, les bâtiments seront de conception bioclimatique. Mise en place d'un chantier vert à faible impact environnemental. L'éclairage LED sera généralisé.

■ DÉPOLLUTION du site

et rétablissement d'une «zone de droit» : depuis des années, le site est utilisé comme dépotoir et stockage de déchets. Au cours des différentes campagnes de sondage, il a été identifié jusqu'à plus de 8 m de profondeur de remblais de déchets ! Le site présente également des milliers de m3 de déchets de surface, des déchets qui ont été remblayés et il y a aussi des pollutions dites concentrées (hydrocarbures, PCB, ...).

Le site est par ailleurs occupé par des gens du voyage et des habitations illégales. La dépollution du site mobilisera un budget très important tant pour l'évacuation des déchets (chiffrage actuel estimé autour des 10 millions d'euros !) que pour les démolitions des constructions illégales

■ La plus GRANDE FERME SOLAIRE en TOITURE du Département

L'ensemble des bâtiments sera équipé de centrales solaires. À ce titre, BARJANE est aussi leader en France du nombre de centrales solaires développées en toiture d'immeubles logistiques. (Pour exemple la plus grande centrale solaire des BDR (Bâtiment Airbus Marignane), du Rhône (Bâtiment Action à Belleville-en-Beaujolais) et il développera la première centrale solaire en toiture d'un immeuble logistique en IDF (Bâtiment Biocoop à Ollainville en Essonne) en 2021.

■ RÉALISATION de l'ÉCHANGEUR AUTOROUTIER avec une bretelle de sortie

BARJANE finance à hauteur de 50% ces aménagements routiers : tout le monde s'accordera pour dire que c'est une infrastructure nécessaire, vitale. Le demi-changeur actuel est embouteillé et accidentogène. La ZAC des Aiguilles finance en partie cet équipement qui va bénéficier à l'ensemble de la population du secteur Sud de l'Étang de Berre.

■ Des RETOMBÉES POSITIVES pour ENSUES et le TERRITOIRE

Au-delà des emplois, les rentrées fiscales, les dépenses effectuées sur son territoire par les plus de 1000 personnes qui vont être basées au sein du Parc des Aiguilles, à terme, c'est la revalorisation de tout le territoire, son patrimoine immobilier, ses commerces, ses infrastructures etc. Avec des rentrées régulières, c'est la Métropole avec la CFE et donc les communes du secteur qui vont en bénéficier et cela permettra à notre commune d'Ensues de consolider son budget année après année pour améliorer la vie de la commune.

■ DÉPART de BIOTECHNA à terme

Ce départ sera financé à 100% par BARJANE : le déménagement à terme de cette activité est une bonne nouvelle pour les communes environnantes, compte tenu des nuisances olfactives et visuelles, et du développement de l'immobilier résidentiel en cours et à venir dans le secteur.

■ CRÉATIONS d'EMPLOIS

Initialement, le projet tablait sur la création de 800 emplois. Raisonnablement, nous pouvons tabler d'ores et déjà plutôt sur la création de près de 1000 emplois. En effet, les 2 premiers projets représentent quasiment la moitié du projet et totalisent à eux seuls 600 emplois. Avec la conjoncture actuelle, la crise sanitaire, la crise économique et les hauts niveaux de chômage que connaissent le département et la région SUD, aucun autre projet sur le territoire créera autant d'emplois. Le chantier à lui tout seul devrait occuper près de 600 personnes pendant 3 à 5 ans. Avoir autant de possibilités d'embauche sur sa commune, c'est offrir le maximum de chance et d'opportunités aux jeunes de rester sur la commune et le territoire.

■ ACCUEIL DURABLE d'Entreprises de renom et de premier ordre

Les 2 premières, DECATHLON et ACTION, à s'installer sont des leaders européens dans leur secteur. Les investissements qui seront consentis seront massifs (pour BARJANE 200 millions d'euros au total pour les aménagements et les bâtiments; et autant pour les entreprises utilisatrices qui vont s'installer). Ces entreprises s'installent sur le territoire pour très longtemps. Les contrats de location consentis sont des baux de longue durée (supérieure à 10 ans et capacités de renouvellement). L'arrivée de telles entreprises dans le secteur a un effet boule de neige positif : cela donnera du travail en cascade à beaucoup de PME installées aux alentours et drainera d'autres entreprises qui souhaiteront à leur tour s'installer à proximité.

■ SÉCURITE des BIENS et des PERSONNES et de leur ENVIRONNEMENT

Cette sécurité est un prérequis du métier de développeur de plateformes logistiques. En effet, les bâtiments logistiques sont très sécurisés et toutes les mesures, notamment pour la sécurité Incendie (la ZAC est notamment desservie en eau brute par la Société du Canal de Provence), sont mises en œuvre pour les protéger. Les produits stockés au sein de ces plateformes logistiques dépendent de l'activité des preneurs à bail, et dans le cas de Décathlon et d'Action, ce ne sont rien de plus que les produits qu'on retrouve dans leurs magasins. On parle de stockage de matières combustibles, dénomination réglementaire des activités d'entrepôt, car ces produits peuvent en effet brûler, mais cela ne signifie pas forcément produits dangereux (même si certains produits du quotidien le sont, en quantités restreintes, et nécessitent des aménagements spécifiques).



La liaison avec le Val de Ricard est opérationnelle pour les piétons et les cyclistes

Les travaux de voirie du Val de Ricard avancent à grands pas et ne concernent pas que la réalisation de la voie du Chemin du Val de Ricard qui est en cours. Ils ont aussi permis de créer le cheminement piéton et une piste cyclable depuis le rond-point d'entrée de ville jusqu'à l'entrée du lotissement.

Le carrefour de sortie est en cours pour une fin de travaux prévisible en fin janvier 2021. Des places de stationnement ont été créées, le revêtement de la voie est terminé, il ne manque que le revêtement d'un trottoir (attente fibre) et la pose des feux routiers.

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), un document en évolution permanente

Le 19 décembre 2019, le Conseil de la métropole a adopté son premier PLUi, dont celui du Territoire Marseille-Provence qui regroupe Marseille et ses 1^{ères} communes environnantes dont la nôtre. Il s'agissait d'un petit événement qui faisait que les 18 PLU communaux se fondent en un seul PLUi avec une harmonisation des règles et une vision d'aménagement de développement durable collective. Ce PLUi connaîtra en 2021 ses deux premières modifications qui font partie d'une mise à jour régulière nécessaire :

- La modification n°1, sera de pure forme et permettra la correction d'erreurs de rédaction.
- La modification n°2 portera sur des évolutions légères de zonages, de règlement, d'orientations d'aménagement programmées et d'emplacements réservés sur propositions des 18 communes.

(Pour information, la modification, procédure la plus simple, est possible tant que les orientations inscrites au PADD et dont l'économie générale du projet ne sont pas changées.)

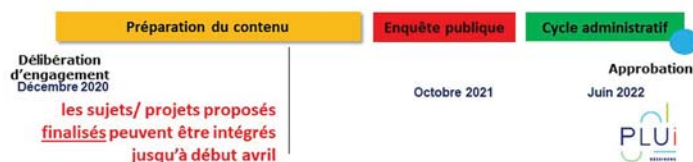
Si vous souhaitez consulter ces documents régulièrement mis à jour, rendez-vous sur le site de la Métropole à l'adresse suivant : <https://www.ampmetropole.fr/plu>

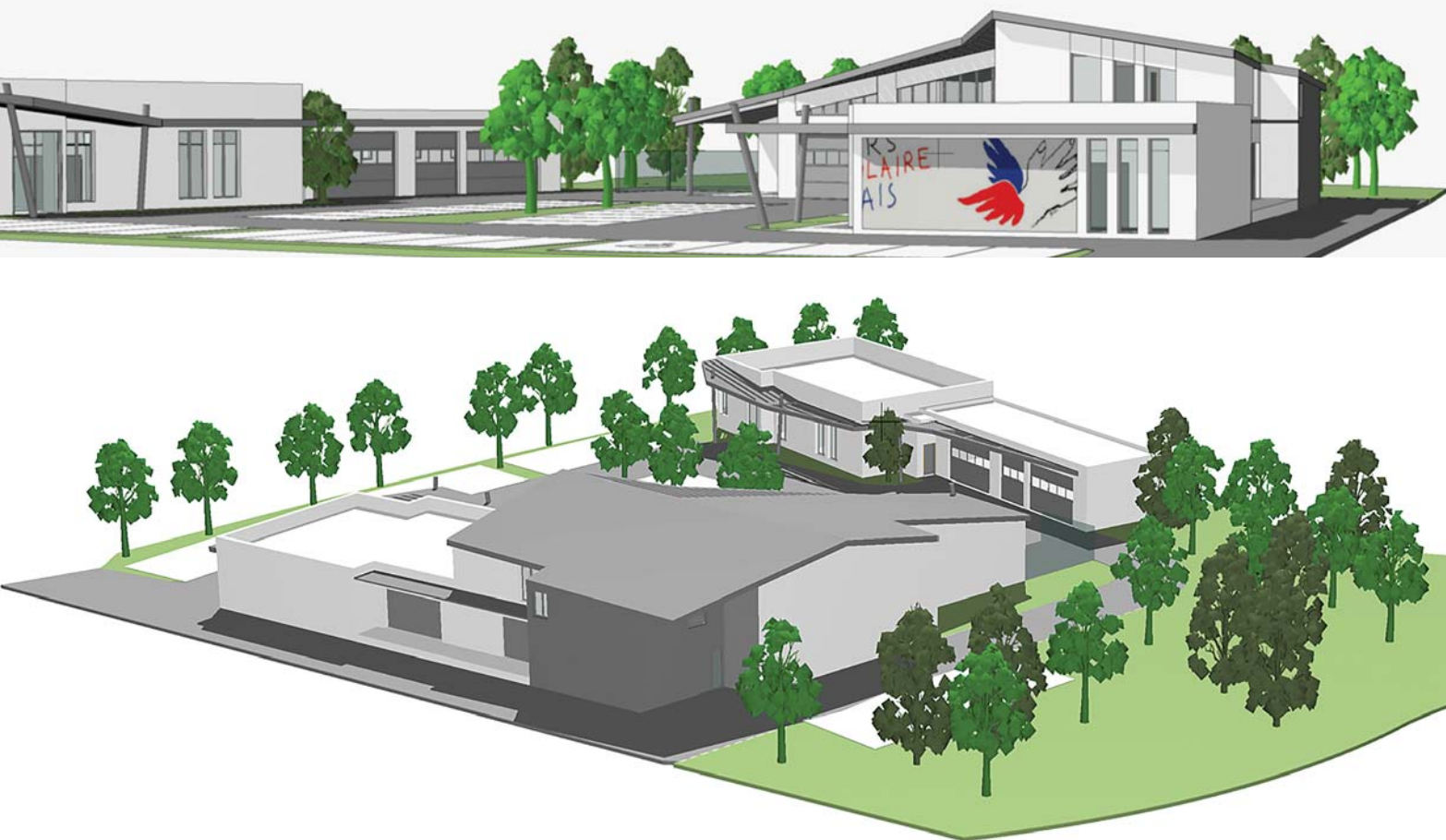
Pour entériner ces 2 modifications, plusieurs jalons de procédures et notamment deux consultations sous forme d'enquêtes publiques sont programmées en juin et octobre 2021 selon le calendrier ci-dessous.

1 Une modification « corrective » (erreurs matérielles, améliorations réglementaires, ...)



2 Une modification « d'ordre général » (évolution des zonages, prise en compte projets, intégration d'études thématiques...)





Préparer l'avenir avec des projets concertés, c'est un choix, c'est le nôtre !

Ce dossier spécial est consacré à la concertation sur les 4 premiers projets que nous préparons avec les élus et les personnels.

Vous le savez, vous y êtes habitués, depuis 12 ans nous procédons de cette façon. Tout d'abord, ce sont des projets proposés dans notre programme électoral à la suite d'une écoute de la population (Rencontres de quartiers / Rencontres d'associations / Sondage / Réunions publiques...). Ils sont bien sûr choisis par la confiance que vous avez accordée le 15 Mars à notre équipe et à notre programme. Ensuite ils sont étudiés dans leur faisabilité avec l'aide de professionnels (Conseil en urbanisme / Architectes...). Puis ils sont présentés et mis en débat avec tous lors de réunions publiques où vous êtes invités à donner vos réactions, vos suggestions, vos remarques, vos propositions... elles sont toujours les bienvenues.

Enfin, ils sont finalisés et seront suivis dans leur réalisation pour les projets les plus dimensionnants par une nouvelle instance de concertation, la «Commission Extra-Municipale» (CEM) composées d'élus, de personnels, de représentants de futurs utilisateurs et de la population, un Assistant Maitrise d'ouvrage et le Maitre d'œuvre.

C'est dans le cadre de cette méthode que nous avons prévu une présentation en réunion publique ce 15 décembre pour les 4 premiers projets dans 4 domaines différents (Sécurité / Social / Service Public / Sport). Une soirée qui n'a pu se tenir compte tenu de la situation sanitaire. C'est donc sous d'autres formes que va se dérouler la concertation avec pour commencer ce dossier informatif sur lequel vous allez pouvoir réagir par le biais d'une adresse mail, puis une consultation pour laquelle votre avis sera le bienvenu et enfin, dès que la situation le permettra, nous reprogrammerons une réunion publique où les échanges entre population, élus et architectes qui ont préparé les faisabilités de chaque projet seront à votre disposition.

Ce dossier consiste à une présentation de chaque projet par les élus référents, une présentation qui permet de détailler les contenus, les espaces, les équipements, le fonctionnement et l'articulation avec les autres projets situés sur le même site.

Vous avez la possibilité de nous adresser vos remarques et avis par courriel : concertation@mairie-ensues.fr

Michel ILLAC

Les quatre premiers projets sont en phase de démarrage et de concertation

Il est important de rappeler que le projet électoral a été décliné et inscrit dans un Plan d'Investissement pour les prochaines années avec une chronologie choisie en fonction de plusieurs critères : les engagements pris, l'urgence de disposer des équipements nouveaux, la capacité à les réaliser avec notamment les aspects tels que : la disponibilité du foncier, les règles d'urbanisme, la programmation budgétaire. C'est ainsi que les 4 projets qui sont présentés dans ce dossier correspondent aux critères définis. À noter que ces projets ont déjà fait l'objet d'une présentation aux futurs utilisateurs et cela a permis de revoir certains aspects qui ont été pris en compte par les Assistants à Maitrise d'Ouvrage pour cette phase de faisabilité.

De NOUVEAUX LOCAUX pour le SECOURS POPULAIRE Côte Bleue

Le projet est porté par Fabienne REMANT DOLE Adjointe au Social accompagnée des élus de sa délégation. Les objectifs sont une nette amélioration des conditions actuelles de Vie de l'association et des bénéficiaires qui viennent des 3 communes de la côte Bleue, Sausset, Carry et Ensues. Le Secours populaire assure actuellement son activité depuis 2003 dans les locaux de l'ancienne école élémentaire de la côte Bleue en partage avec le CCFF et se retrouve à l'étroit même si ces locaux ont subi quelques transformations et aménagements grâce aux efforts partagés de la municipalité et des bénévoles de l'association. Les nouveaux locaux proposés répondent à toutes les demandes de l'association, à savoir des espaces pour stockages variés entre vestimentaire et alimentaire, espace pour la vente, pour la réception des bénéficiaires et pour la vie propre de l'association et de ses bénévoles.

Leur localisation en cette nouvelle entrée de ville devenue résidentielle permettra à la fois une facilité d'accès pour les bénéficiaires de la commune et des villes voisines.

Les locaux sont composés de :

- Un bel espace magasin
- Un bureau et une salle de convivialité pour les bénévoles
- Des espaces de stockage avec un accès véhicules à l'arrière
- Un espace pergola pour braderies



De NOUVEAUX LOCAUX pour les SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Le projet est porté par Marcel TURCHIULI Adjoint aux Travaux et à l'Urbanisme accompagné des élus de sa délégation. Nous avons prévu le déplacement des services techniques afin de répondre au besoin du service. En effet, aujourd'hui ils sont installés dans un hangar en centre-ville devenu obsolète, difficile à chauffer car mal isolé, inadapté à la charge de travail, trop petits, ne permettant pas le stockage du matériel et des outils de travail dans de bonnes conditions. Les véhicules, remorques et matériel sont stockés en extérieur, le lieu est contraint et nécessite des manœuvres difficiles, après le déplacement du centre de secours en 2011, ce local n'a dorénavant plus sa place dans le quartier des Rompides devenu résidentiel. La libération de ces locaux va donc permettre la création d'un parking d'une vingtaine de places réservées au personnel des écoles, du périscolaire et de la crèche permettant ainsi aux utilisateurs de ces équipements de se garer plus facilement. Ces nouveaux locaux correspondent aux besoins des services, ils ont été pensés et adaptés suite aux échanges avec les futurs utilisateurs et l'expression de leurs besoins afin de répondre aux problématiques actuelles de stockage et de rangement. Cela va permettre d'améliorer les conditions de travail et éviter de la manutention grâce au quai de déchargement à hauteur des véhicules. Ce projet a été concerté et présenté au personnel, leurs différentes remarques ont été prises en compte pour répondre au mieux à leurs besoins et ainsi améliorer et faciliter leurs conditions de travail.

De NOUVEAUX LOCAUX pour le Comité Communal Feux de Forêts

Le projet a été travaillé par Robert FHAL Adjoint à la Sécurité et les élus de sa délégation et surtout à l'écoute des besoins des futurs utilisateurs.



Il est intéressant de rappeler que le CCFF après avoir été hébergé dans un garage municipal, puis dans un bungalow allant d'un site à l'autre avant 2000 a été installé en 2002 dans l'ancienne école élémentaire de la côte bleue.

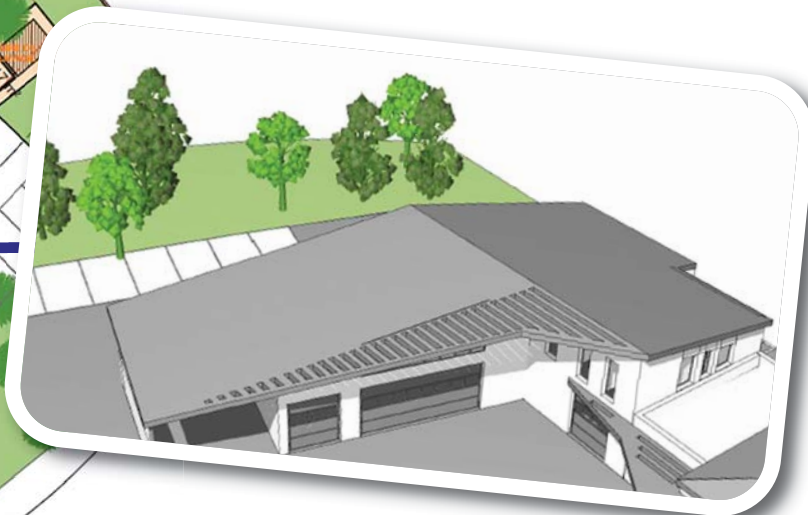
Ces locaux qui auront bien servi ces 18 dernières années sont, il faut le reconnaître devenus vétustes au fil du temps et inadaptés pour répondre aux missions de la trentaine de bénévoles et il est devenu nécessaire de doter le CCFF de nouveaux locaux plus adaptés.

En effet le CCFF est sur tous les fronts, on connaît tous son rôle de patrouilles de surveillance du massif mais les Hommes en orange sont aussi là pour réagir à toute situation en urgence (Inondation / Neige / Incendie /

Accident...). Il était nécessaire de repenser à la fois le positionnement et les espaces à disposition avec une capacité d'évolution.

Les locaux sont composés de :

- Un Poste de Commandement
- Une salle de crise équipée
- Un bureau pour l'Association
- Un garage conséquent pour abriter les véhicules
- Des vestiaires et sanitaires



Les locaux des Services Techniques sont composés de :

Au rez-de-chaussée :

- Un grand local atelier et stockage du matériel
- Un garage pour le stationnement des véhicules des ST.
- Un abri à remorque
- En extérieur une aire de lavage

À l'étage :

- 3 bureaux
- Une salle de réunion
- Un local de service
- Une zone vestiaires – sanitaires

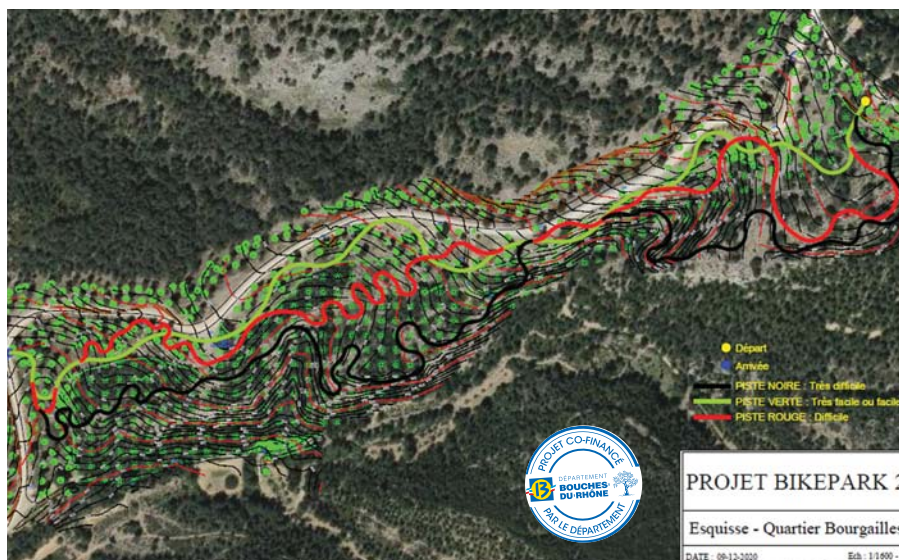
Création d'un BIKE PARK

Le Projet est porté par Mohamed BEHAIRI Adjoint aux Sports et aux Associations accompagné des élus de sa délégation. La demande du projet par des jeunes de la commune date de près de 2 ans et c'est le projet qui a été placé en tête du sondage qui a été réalisé avant l'écriture de notre projet électoral. Comme pour la réalisation du skate parc en 2013 la démarche adoptée a été la même.

Les jeunes accompagnés d'adultes, sont d'abord venus expliquer leur projet et les lieux qu'ils avaient déjà repérés. Un architecte spécialisé en équipements sportifs nous a accompagnés sur les choix de sites possibles au vu de la faisabilité, il a ensuite rencontré les élus et les jeunes. De là est né un projet adapté aux besoins et sa faisabilité a été détaillée avec tous les aspects qu'ils soient techniques, de maîtrise foncière ou environnementaux.

Il est important de retenir que :

- Le site présélectionné (en attente d'accord des propriétaires), est situé au niveau des Bourgailles sur la gauche après la barrière DFCI
- Le projet comprendrait 3 pistes de descente (sens Est/Ouest) différentes en fonction de leurs difficultés
- Aucun arbre existant ne sera abattu
- Les pistes de Bike seront toutes en grave / sablette / terre issues du site (aucun apport de l'extérieur) avec réalisation de déblais / remblais de matériaux pour planifier les pistes
- Un mobilier de signalisation en bois sera installé aux endroits des obstacles à créer (indication obligatoire). Un grand soin sera porté à son intégration paysagère.
- Aucune clôture sur le site : le bike park sera ouvert à tous.



Un PLAN de FINANCEMENT déjà préparé

Projets	Budget prévisionnel*
Création Centre Technique Municipal	950 000 HT
Création de locaux - Secours Populaire	400 000 HT
Création de locaux - CCFF	575 000 HT
Espaces communs pour CTM, CCFF & Secours Populaire	625 000 HT
Création Bike Park	96 000 HT
	2 646 000 HT

* Études de faisabilité

Ces 4 projets font l'objet d'un plan de financement prévisionnel travaillé par Sébastien ALARCON, adjoint aux Finances accompagné des élus de sa délégation.

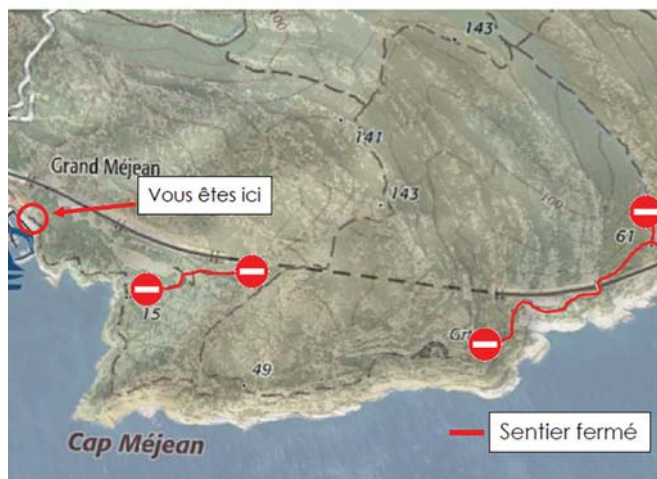
● Il est important de noter que le projet de Bike-Park bénéficie déjà d'une subvention du Conseil Départemental des Bouches du Rhône dans le cadre des travaux de proximité et à hauteur de 52 500 € HT.

● Les autres projets feront partie du prochain CDDA (Contrat départemental de développement et d'aménagement) sur lequel la Municipalité travaille actuellement et qu'elle présentera prochainement à la Présidente du Département.

Il permettra un subventionnement à minima à hauteur de 50%.

● L'objectif de la Municipalité reste la recherche de subventions complémentaires pouvant aller jusqu'à 80% au total du coût de chaque projet et des démarches seront menées auprès d'autres partenaires ciblés pour ces projets : Département, Région, FRAT13 (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire) État et FIL (Fond d'investissement local).

Les travaux sur la ligne SNCF se poursuivent



ACCÈS STRICTEMENT INTERDIT

**TRAVAUX - DANGER
RISQUE DE CHUTES DE PIERRES**



Dans le cadre des travaux de sécurisation de la ligne ferroviaire « Martigues-Estaque » vis-à-vis des chutes de blocs, le sentier des douaniers sera partiellement fermé comme indiqué sur le plan ci-dessus, du 14/12/2020 au 30/04/2020. Merci de votre compréhension.

La SNCF continue ses travaux de renforcement et de réhabilitation de la ligne de la Côte Bleue. Il s'agit aussi d'en assurer sa sécurité afin de la protéger du risque de chute de blocs. Pour ce faire il a été fait appel à la société NGE fondations spécialiste du domaine avec ses cordistes qui vont travailler sur le confortement de parois rocheuses.

Pour la sécurité de tous, le sentier des douaniers sera prochainement partiellement fermé durant plusieurs mois entre grand Méjean et la calanque de l'Érevine. Des panneaux d'informations seront en place pour indiquer les zones interdites. Merci pour votre respect de ces prescriptions et de votre vigilance.

Remise en état de la grue du Port de la Redonne

C'était une demande importante de la Société Nautique de La Redonne relayée par les élus du Conseil Portuaire pour sécuriser l'utilisation de cette grue et c'est chose faite avec le contrôle du bureau Véritas. Les frais engendrés par cette opération ont été pris en charge par le Conseil Départemental. Une bien bonne nouvelle pour les sociétaires !



Les tapis du Dojo ont fait peau neuve

Le dojo a retrouvé une nouvelle jeunesse avec le changement complet des tapis pour le bonheur des associations utilisatrices et le confort de tous les utilisateurs habitués de cet équipement.



Allo rénov'énergie : nouveau service pour la rénovation de votre logement

Production de chauffage, d'eau chaude, consommations électriques... les dépenses énergétiques d'un logement pèsent de plus en plus lourd sur le budget des ménages. Cette consommation, génératrice de gaz à effet de serre, est également nocive pour l'environnement.

La Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône ont lancé «Allo rénov'énergie», un numéro unique pour la rénovation énergétique des logements. Grâce à ce nouveau service, les usagers peuvent solliciter gratuitement des conseils et un accompagnement pour diminuer les factures et sauvegarder l'environnement.

Le préau de l'école maternelle est terminé !

Les travaux du préau et de l'abri à vélos de l'école maternelle se sont achevés ces dernières semaines. Après la mise en place pendant l'été, il restait à réaliser le zingage sur le toit des deux ouvrages, cela va pérenniser cet équipement pour des décennies. Il va enfin permettre aux enfants de pouvoir se protéger du mauvais temps dans la cour de récréation.

Un local vélos, autre demande forte des familles a aussi été réalisé. C'est aujourd'hui chose faite pour le confort des enfants.



Nettoyage du site de Valtrède... Suite



Le 18 septembre dernier la municipalité a organisé un premier nettoyage du plateau du vallon de Valtrède : près de 400 tonnes d'encombrants, gravats, végétaux ont été triés et évacués. La 2^{ème} étape de cette action environnementale d'envergure s'est poursuivie début décembre avec la fin du nettoyage des abords de la route de Valtrède et l'enlèvement des dépôts amiantés qui ont dû faire

l'objet d'une procédure dite «Plan de retrait» qui consiste à encadrer de façon sécuritaire le travail des personnels et la mise en décharge spécialisée des divers matériaux. Des barrières vont maintenant être posées par Lhoist pour conserver des accès possibles notamment vers le poste Gaz de France qui alimente la carrière.

Les nouvelles possibilités législatives d'exploitation des images de vidéo protection nous conduisent désormais à équiper ce lieu de caméras qui seront financées en partenariat avec les deux carrières (Jean-Lefebvre Méditerranée et Lhoist) et la municipalité. Une aide a été accordée par le département lors de la Commission Permanente du mois de décembre. Les dépôts sauvages qui se sont déportés autour de l'échangeur de l'A55 sont en cours de traitement suite à notre travail partagé avec le département et la Métropole. Nous tenons à remercier les deux directeurs des deux carrières, Laetitia Clément-Ortuno Adjointe à l'environnement et Éric Olive conseiller municipal pour le travail accompli.

Stop aux dépôts sauvages du quotidien !



Nous constatons fréquemment des dépôts sauvages et des déversements de déchets de toute nature portant atteinte à la salubrité et à l'environnement autour des bacs dédiés à accueillir uniquement vos ordures ménagères. Cette pratique intolérable est fortement pénalisable ! La police municipale et la gendarmerie accentuent leur surveillance et notamment les enquêtes de voisinages et l'exploitation des images vidéo pour essayer d'identifier des coupables. À noter que ce délit est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 € et la confiscation du véhicule. Le service régulier de collecte et d'élimination des ordures ménagères et assimilées ainsi que celui des encombrants de la Métropole est à votre écoute si besoin au 0 800 94 94 08.

Nouvel espace pour vos vieux équipements électriques à la déchetterie



Depuis cette année vous pouvez déposer dans notre déchetterie les déchets d'équipements électriques et électroniques. Ce terme regroupe les gros et petits appareils électroménagers les appareils audiovisuels ou informatiques qui peuvent aussi être rapportés au magasin lors de l'achat d'un appareil neuf.

Ce dispositif a pour vocation d'optimiser la gestion de ces déchets, en limiter leur pollution et de favoriser leur recyclage.

Appel à vigilance pour les propriétaires de chiens

Les déjections canines sont l'une des principales sources de conflit entre possesseurs d'animaux et les autres riverains. Nous invitons les propriétaires peu scrupuleux qui laissent leur animal vaquer seul sur les trottoirs, la voie publique ou d'autres lieux comme les places, espaces verts ou jardins, à redoubler de vigilance pour le respect de tous. Ramasser les déjections canines de son animal est un geste civique, écologique, respectueux et responsable que nous vous prions de bien vouloir respecter. De même plusieurs sites de la commune comme les espaces jeux ou les ports de notre littoral imposent la tenue des chiens en laisse. Là encore, nous invitons les propriétaires d'animaux à respecter ces lieux réglementés. Merci pour tous.

Brûlage des végétaux : il existe des alternatives...



Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts, contributeur important de la pollution de l'air, est interdit par la loi. En cas d'infraction, une amende de 450 € par arrêté préfectoral pourrait vous être dressée. De plus, des solutions alternatives existent. Il y a notamment le paillage avec broyat qui améliore les qualités physiques du sol, le décompacte et le protège de l'érosion. Il stimule la fertilité du sol. Faire son broyat, c'est une façon intelligente de gérer les déchets

verts. Il y a aussi la solution du compostage domestique qui vous permet de réduire les ordures ménagères de votre maison de 30% et d'obtenir du compost gratuitement. Votre compost deviendra un engrais naturel et de qualité comparable à de l'humus utilisé pour l'agriculture et le jardinage et améliorera la croissance des végétaux. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme www.paca.developpement-durable.gouv.fr

Nuisances sonores : respectons ensemble la réglementation...



Vous êtes un certain nombre à solliciter nos services et plus particulièrement notre Police Municipale sur des nuisances sonores que vous pouvez être amenés à subir. Nous sommes à votre écoute dans un rôle de médiation pour vous aider à les résoudre. Une réglementation par arrêté municipal nous permet d'intervenir pour rappeler les règles.

D'une manière générale, il est interdit sur la commune, tout bruit anormalement gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution ou de surveillance qui est susceptible de troubler la tranquillité des habitants de jour comme de nuit.

Véhicules à moteur : les propriétaires doivent prendre toutes les précautions pour ne pas gêner l'entourage

Chantiers et travaux bruyants : ces activités sont interdites de 20h à 8h du matin, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Bruit de voisinage, animaux : les occupants des locaux et habitations doivent prendre toute disposition pour éviter que la tranquillité du voisinage ne soit troublée de jour comme de nuit.

Bricolage : les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne ne peuvent être effectués que :

Du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Pour tous contacts : Police Nationale et Gendarmerie : 17 - Police Municipale : 06 12 57 38 66 - Gendarmerie Carry : 04 42 45 00 04.

Agenda

ATTENTION : cet agenda est soumis à conditions en raison de la crise sanitaire de la COVID 19 et des prescriptions qui pourraient nous être transmises dans les semaines à venir. Merci de votre compréhension.

:: Janvier

SAMEDI 9

18h30 : Vœux de la Municipalité en format vidéo sur www.mairie-ensues.fr ou sur la page Facebook de la Ville

Vœux à la population

En raison de l'épidémie de coronavirus, la Municipalité a pris la décision d'annuler la tradition des vœux au Cadran. Une vidéo remplacera la cérémonie des vœux à la population, le 9 janvier 2021. M. le Maire s'adressera exceptionnellement à vous sous la forme d'une petite allocution filmée afin de tracer les grandes perspectives de la commune pour l'année à venir.

Ce message sera disponible à partir du samedi 9 janvier à 18h30 et vous pourrez en prendre connaissance soit sur le site de la Ville soit sur la page Facebook officielle de la Ville.



DIMANCHE 10

Loto par Espoir contre la Mucoviscidose dans la salle du Cadran (sous réserves)

SAMEDI 16

Fêtes de la Saint Maur :

- 10h Animations pour les familles sur le parvis de l'Hôtel de Ville
- 17h : spectacle 100% magie de Cyril Delaire (Sur réservations au 04 42 44 88 88)

DIMANCHE 17

Fêtes de la Saint Maur

- 11h : Messe en l'église Saint Maur. Suivie de la distribution de pain béni
- 12h : Procession et cortège dans le centre du village.
- 15h : Spectacle de Variétés par l'orchestre Alméras dans la Salle du Cadran (Sur réservations au 04 42 44 88 88)

SAMEDI 23

10h : Formation aux gestes de 1^{er} secours dans la salle polyvalente (Sur inscriptions au 04 42 44 88 88)

:: Février

VENREDI 5

20h30 : Dom Juan par la Ciela Naïve dans la salle du Cadran (Réservations 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr)

Un Dom Juan très Rock'n'Roll !

Les 7 comédiens de La Naïve, accompagnés par Jim Morrison et The Doors pour la B.O., traversent les actes de ce classique de Molière comme autant de décors dérobés au cinéma de Kubrick, Gilliam, Scorsese ou Coppola... Grâce à des partis pris francs et sans concession cette mise en scène bouillonnante nous frappe par son étonnante fidélité au texte original. Bref, ne manquez pas cette pièce déjantée, désacralisée mais qui reste fidèle à son auteur... Réservations au 04 42 44 88 88 ou sur www.mairie-ensues.fr

JEUDI 11 FÉVRIER

18h30 : Conseil Municipal dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

VENREDI 12

20h30 : Spectacle «Les Excentriques» par les Acrostiches dans le cadre de la Biennale Internationale des Arts du Cirque (Réservations 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr)

La Biennale du Cirque revient au Cadran !

Nous sommes heureux tous les 2 ans de participer à cette belle manifestation de la Biennale Internationale des Arts du Cirque. Cette fois, venez découvrir les Excentriques ! Ils ne reculent devant rien : monter et descendre en marche, tenter des pirouettes ou du surplace, monter dessus en colonne ou en équilibre sur les mains, rajouter des étages... Tarif plein : 10 € - Tarif 12 ans : 6 € - Tarif abonné : 5 €. Réservations au 04 42 44 88 88 ou sur www.mairie-ensues.fr



SAMEDI 20 & DIMANCHE 21

Tournoi de foot en salle par Ensues 89 au gymnase

Du 22 AU 26

- Stage de cirque par Lezard Penteur
- Stage de football par Ensues 89 au stade municipal

Le tribute Jackson est annulé

Le tribute à Michaël Jackson qui avait été reporté au samedi 30 janvier 2021 au Cadran ne pourra finalement se tenir. Les difficultés à mener des répétitions collectives en ces temps de crise sanitaire sont un obstacle insurmontable pour la troupe qui s'excuse auprès des spectateurs pour cette annulation. Les modalités de remboursement pour les personnes qui avaient acheté un billet se font sur l'adresse billetterie@mairie-ensues.fr ou en appelant le 04 42 44 88 88.

:: Mars

MERCREDI 3

Collecte de Don du Sang de 15h à 19h30 au Foyer Séniors

MARDI 9

- Spectacle scolaire «Entrez dans la danse dans la salle du Cadran»
- 19h : Réunion publique de concertation budgétaire

JEUDI 11

18h30 : Conseil Municipal dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville – Débat d'Orientations Budgétaires

SAMEDI 13

One woman show «Délivrez-moi» par Nelly B dans la salle du Cadran (Réservations 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr)

Une bonne tranche de rire avec Nelly B !

Avec une douce folie et beaucoup de talent, Nelly B. donne vie à 18 personnages, tous plus singuliers les uns que les autres, inspirés des œuvres littéraires qu'elle va parcourir. Sur fond de comédie, cette pièce rythmée, touchante, et pleine de surprises est une parenthèse universelle qui porte différents regards sur la liberté de penser, de vivre, d'aimer, la liberté d'une femme d'aujourd'hui. Un spectacle drôle, intelligent et émouvant porté par une comédienne pétillante ! Réservations au 04 42 44 88 88 ou sur www.mairie-ensues.fr



MARDI 16

Spectacle scolaire "L'Histoire de Clara" dans la salle du Cadran

MERCREDI 17

Rencontre Départementale UNSS Danse Chorégraphiée dans la salle du Cadran

SAMEDI 20

20h30 : Shelta + guest en concert dans le cadre de la Saint Patrick dans la salle du Cadran

VENDREDI 26

20h30 : Théâtre «60 minutes pour sauver mon couple» en partenariat avec le Foyer Rural

MARDI 30

Spectacle scolaire «Le tout Petit Prince» dans la salle du Cadran

:: Avril

JEUDI 1^{ER}

18h30 : Conseil Municipal dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville – Vote du budget 2021

SAMEDI 10

20h30 : Christophe Alévêque «Revue de Presse» dans la salle du Cadran (Réservations 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr)

Alévêque fait sa revue de presse

On en salive d'avance quand on pense que Christophe Alévêque est annoncé au Cadran pour décrypter à sa façon l'actualité avec son humour vif et cinglant qui fait des ravages. Il met à mal l'impunité des gens de pouvoir et les manipulateurs de l'information. Il aime s'attaquer aux puissants. Un RDV immanquable, une véritable thérapie collective... Réservations au 04 42 44 88 88 ou sur www.mairie-ensues.fr



SAMEDI 17

20h30 : Tribute to Téléphone dans la salle du Cadran (Réservations 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr)

Hommage à la légende du groupe Téléphone

"Hygiaphone", "La bombe humaine", "Argent trop cher", "Ça (c'est vraiment toi)", "Cendrillon", "Un autre monde", "Le jour s'est levé"... Venez découvrir le coup de cœur rock and roll du Cadran, ce tribute consacré à Téléphone vous offrira un concert : 100% Téléphone... Tous les plus grands tubes de Téléphone pour vous... Un moment de pur bonheur en perspective ! Réservations au 04 42 44 88 88 ou sur www.mairie-ensues.fr



JEUDI 22

Spectacle scolaire «M. AGOP» dans la salle du Cadran

SAMEDI 24

Atelier Cuisine du Cadran dans la salle de convivialité (Sur inscriptions au 04 42 44 88 88)

SAMEDI 24 & DIMANCHE 25

- Tournoi national de badminton au gymnase
- Challenge Paul Carorino par Ensues 89 au stade municipal

Comptes rendus du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal et sur le site Internet de la Ville www.mairie-ensues.fr.

Conseil du 10 décembre 2020

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

Fixation des modalités d'attribution de la prime exceptionnelle à l'égard des agents soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid-19

(Rapport Valérie SALLES)

À l'unanimité

Actualisation du régime indemnitaire et mise en place du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les filières techniques, médicaux-sociales, et sociales.

(Rapport Laetitia CLEMENT-ORTUNO)

À l'unanimité

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents lors d'accroissement saisonnier d'activité

(Rapport Hélène VARRE)

À l'unanimité

Participation de la commune au financement de la protection sociale complémentaire des agents municipaux

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

Actualisation du tableau des effectifs : créations de postes et suppressions

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

Avis sur les projets de création de deux entrepôts dans la ZAC des Aiguilles – Demandes d'autorisation environnementale et de permis de construire (Lots D et H)

(Rapport Hélène VARRE)

Pour 25 Abstentions 4 Contre 0

Tarifs Publics 2021

(Rapport Sébastien ALARCON)

Pour 28 Abstentions 1 Contre 0

Demande de subvention auprès du CD13 pour l'acquisition d'équipements pour la sécurité publique

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

Décision budgétaire modificative n°2

(Rapport Sébastien ALARCON)

À l'unanimité

Retrouvez le détail des votes ligne par ligne dans le compte-rendu du Conseil accessible sur le site Internet de la Ville www.mairie-ensues.fr

Modification du Règlement intérieur du Conseil Municipal

(Rapport Michel ILLAC)

Pour 24 Abstentions 5 Contre 0

Désignation des membres siégeant à la CLECT de la Métropole

(Rapport Michel ILLAC)

À l'unanimité

Avenant n°2 – convention de gestion de l'éclairage public avec la Métropole

(Rapport Marcel TURCHIULI)

À l'unanimité

Renouvellement de la convention avec l'association pour l'insertion et l'emploi du pays de Martigues côte bleue

(Rapport Fabienne REMANT DOLE)

À l'unanimité

Attribution de Subventions aux Associations 2^{ème} répartition

(Rapport Mohamed BEHAIRI)

À l'unanimité

Prochain Conseil Municipal le jeudi 11 février 2021 à 18h 30 à l'Hôtel de Ville

Participez à la concertation budgétaire

Comme c'est le cas chaque année, la municipalité vous propose à nouveau de vous associer à l'élaboration du budget de la commune et vous convie aux diverses rencontres. En ce début de mandat il est important pour la Municipalité de recueillir vos avis. Le budget est un document essentiel dans la phase d'élaboration de tout projet quel que soit sa taille et nous souhaitons vous y associer. Ainsi, nous vous donnons plusieurs rendez-vous :

Mardi 9 Mars à 19h dans la salle des Mariages pour par-

ticiper à une réunion publique de concertation budgétaire.
Jeudi 11 Mars à 18h30 pour assister au Conseil Municipal pendant lequel aura lieu le Débat d'Orientations Budgétaires.
Jeudi 1^{er} avril à 18h30 pour assister au Conseil Municipal pendant lequel sera voté le budget 2021.

Si vous souhaitez participer à la vie citoyenne de votre commune, n'hésitez pas à vous informer, donner votre avis, vous êtes les bienvenus.

Cérémonie du 11 novembre



Au vu de la situation exceptionnelle liée à la situation sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie de commémoration de l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale s'est déroulée en mode restreint et dans le respect des mesures de distanciation. Elle consistait en une prise de parole de la Présidente de l'Union des Anciens combattants de la commune et de M. le Maire suivi d'un dépôt de gerbes.

Un hommage fort pour nos soldats morts pour toutes les guerres mais aussi lors des Opérations Extérieures a été rendu. Cette commémoration constitue un moment majeur de la conscience nationale et européenne, elle permet de mener un travail d'Histoire ancré dans un enseignement de la citoyenneté et des valeurs de la République.

Au moment où les récents attentats montrent la tentative de certains de mettre à mal ces valeurs il apparaît d'autant plus essentiel de les faire vivre avec force.

Une Sainte Barbe célébrée comme il se doit

C'était important de maintenir cette cérémonie en hommage à nos sapeurs-pompiers qui sont malgré la situation actuelle confrontés à de nombreuses interventions.

Elle s'est certes déroulée en mode réduit pour cause de respect des contraintes sanitaires, mais les Sapeurs-pompiers de notre Centre de secours Côte Bleue Est étaient bien présents à commencer par le lieutenant Rodière notre chef de Centre. Il a eu l'honneur d'accueillir le colonel adjoint au Directeur départemental et le capitaine représentant de l'Union Départementale ainsi que les représentants des forces de sécurité (Gendarmerie, CCFF, Policiers municipaux...).

De nombreux élus ont répondu présent dont le député Éric Diard, la Conseillère Départementale, Valérie Guarino, les maires des 3 communes, Michel Illac, René Francis Carpentier, Georges Rosso et des élus des communes en nombre limité vu la situation, dont la 1^{ère} Adjointe, Hélène Varre et l'Adjoint à la sécurité Robert Fhal pour notre commune. Des distinctions pour ancienneté (de 10 à 40 Ans de service) des remises de grades et 3 remises de casques ont rythmé la cérémonie.



Pensez à vérifier votre inscription sur les listes électorales pour 2021

Les prochaines élections auront lieu au printemps 2021, pour décider de la composition du prochain Conseil régional de la Région Sud et du prochain Conseil départemental des Bouches du Rhône. Pour voter, pensez à vous inscrire ou à vérifier votre inscription sur les listes électorales. Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous.

En ligne, vous pouvez faire votre demande sur le site www.mon.service-public.fr qui est ensuite transmise aux services élections de la ville. Un accusé de réception vous est transmis à l'adresse mail indiquée lors de la création du compte. Vous recevrez une carte électorale à l'adresse de résidence indiquée. En mairie, vous pouvez vous présenter avec votre justificatif d'identité et votre justificatif de domicile, soit avec le formulaire d'inscription rempli, soit en demandant un formulaire à la mairie, que vous remplissez sur place.

Vous pouvez mandater un tiers (procuration sur papier libre) qui accomplit les formalités et présente les justificatifs exigés.



Le recensement reporté en 2022

En janvier et février devait se tenir le recensement 2021 de la population de la commune. Dans le contexte d'épidémie de la Covid-19 que nous connaissons l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) a décidé, à titre exceptionnel, d'annuler cette opération. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité.

La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.

La prochaine enquête de recensement de la population se déroulera donc en janvier et février 2022.

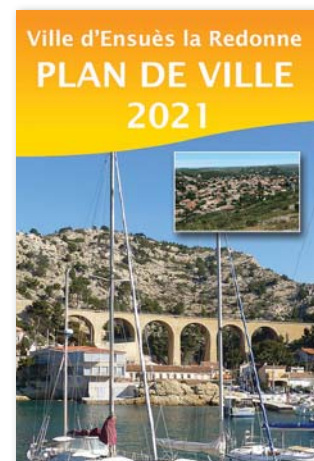
le chiffre qui compte

450

C'est le nombre de tonnes de dépôts sauvages qui ont été enlevé à Valtrède et acheminés en décharge contrôlée après tri. Le poids des dépôts amiantés était quant à lui de 3 tonnes.

Un Nouveau Plan de Ville et un Annuaire des Numéros Utiles pour la commune en 2021 !

La Ville va éditer prochainement une version actualisée de 2 de ses outils de communications. Il va s'agir d'un nouveau plan de la Ville qui va permettre de faire figurer les 2 nouveaux quartiers que sont les Coulins et le Val de Ricard. Par ailleurs, un nouvel annuaire des numéros utiles va aussi entrer en préparation dans lequel figureront toutes les personnes qui exercent une activité professionnelle ou associative domiciliées sur la commune. Si vous êtes un professionnel de la commune et que vous souhaitez figurer dans un de ces deux documents qui seront distribués à la population puis diffusés régulièrement ou si vous n'êtes pas encore référencés par nos services, merci de vous adresser au service information et communication de la Ville en appelant le 04 42 44 88 88.



Déposez votre sapin

Le Conseil de territoire Marseille Provence renouvelle cette année l'opération «Collecte des sapins de Noël». Cette démarche permet de donner une nouvelle vie aux sapins, lesquels seront acheminés vers des plateformes de compostage, pour être transformés en compost permettant de nourrir nos sols. Cette initiative, qui optimise par ailleurs le travail de collecte, s'inscrit dans une démarche vertueuse d'économie circulaire. 5 points d'apports (Déchèterie/Aire retournements Madrague et Redonne/Place AUTES/Parking du gymnase)

Plus d'informations sur les points de collecte sur marseille-provence.fr



État Civil

NAISSANCES

Le 07/11/2020 MESSAOUDI Aksil

Le 20/11/2020 QUIN Mila

Le 24/11/2020 MARTIN MONTAGNE Axel

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.

MARIAGES

Le 17/10/2020 ARAB Nassim / BENREZKALLAH Lisa

Le 19/10/2020 DESBLANCS Arnaud / LEROY Aurélie

Le 24/10/2020 LORENZO Steeve / PION Virginie

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

Le 29/10/2020 GUIOT Patrick

Le 30/10/2020 LAI Irma

Le 05/11/2020 CARLOT épouse REUNOL Antonia

Le 06/11/2020 POURCEAU Paul

Le 14/11/2020 ORTALDA Germaine

Le 15/11/2020 Mme ROZZI née FIORELLA Marie

Le 20/11/2020 WECH Philippe

Le 26/11/2020 BORIVANT Pascal

Le 28/11/2020 Mme QUARTARARO née GIOVANNONI Marguerite

Le 30/11/2020 VILLECROZE Andrée épouse BOURRELLI

Le 21/11/2020 BIANCHI veuve VITON Armande

Le 30/11/2020 GAILLET épouse NUGOLI Annick

Le 03/12/2020 BORGHINO veuve ALESSIO Simone

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Libre Expression Municipale

Groupe de la Majorité Municipale "Poursuivons Ensemble"

Des actes de Solidarité importants en cette période !

En cette fin 2020, nous vivons une situation très compliquée, la crise sanitaire nous a replongés dans une privation de liberté et une obligation à des règles strictes. Plus grave, cette situation a engendré une crise économique sans précédents qui s'est installée de façon durable après ce 2^{ème} confinement et notre commune sera aussi impactée. C'est hélas vrai pour tout le monde, depuis le monde de l'entreprise, du commerce avec notamment le choix de classer en catégorie «non-essentiel» bon nombre d'entre eux, leur interdisant d'assurer leur activité. Devant une telle situation de crise il était important de réagir pour apporter des aides et éviter l'irréparable. C'est ce qui a été fait par tous et sous diverses formes depuis l'Europe, l'État et à tous les échelons des collectivités. C'est ainsi qu'avec les maires du territoire de Marseille nous avons décidé d'octroyer une participation aux charges de loyer de ce mois de novembre pour les commerces de proximité ayant été obligés de rester fermés (50% de la mensualité limitée à 400 €). C'est aussi une baisse des droits de terrasse à hauteur de 25% lors du 1^{er} confinement

que le conseil municipal a décidé et un gel de tous les tarifs publics de la commune pour 2021. Cette mesure va bénéficier à toutes les familles ayant des enfants en élémentaire qui ont reçu une dotation de 50 masques. Enfin nous avons, après concertation des instances du personnel, décidé d'attribuer une prime COVID à tous les employés ayant assuré la continuité du Service lors du 1^{er} confinement (27,02 € / jour pour les agents présents et 12,16 € en télétravail). Ces aides prises au plus près de la situation sont appréciées mais nous savons tous que les dégâts liés à l'emploi sont conséquents et il va falloir se préparer à des solutions. Chacun comprendra que l'arrivée du Parc des Aiguilles avec près de 800 emplois à terme va représenter une belle réponse à cette crise sociale et à un niveau de chômage qui devrait atteindre 12% fin 2021. Ayons aussi à l'esprit que si les personnes âgées ont payé les plus lourdes conséquences de la COVID19 en matière de santé, les jeunes sont «en première ligne» et les principales victimes de cette situation.

Groupe d'Opposition "Provoquons l'Avenir"

Ensuénennes, Ensuénens,

La vie doit continuer malgré le contexte particulier que nous connaissons tous et vos élus d'opposition sont présents pour défendre vos intérêts. Cela a pu se traduire lors du dernier conseil municipal au cours duquel nous avons appris le départ de 3 agents de la police municipale alors que celle-ci avait été reconstituée il y a deux ans à peine, après le départ de la quasi-totalité de l'effectif. C'est dire le profond malaise qui doit régner dans cette filière et nous le déplorons. Aussi, le sujet sensible de la ZAC des Aiguilles ne nous laisse pas indifférent : c'est pourquoi nous soutenons la nécessité d'engager un moratoire afin de consulter plus largement sur ce projet dont la genèse date de plus de 20 ans, afin d'y intégrer les nouvelles attentes environnementales de la population.

Et puis, nous sommes satisfaits que la municipalité ait enfin décidé de verser la prime covid aux agents ayant assuré la continuité du service public, une reconnaissance bien plus légitime que l'augmentation des frais de représentation de près de 300% que le maire s'est octroyé dans une période de crise majeure. Nous profitons de ses quelques lignes pour vous souhaiter, à vous et vos proches, de belles fêtes de fin d'années.

Prenez soins de vous.

Avec notre entier dévouement.

Expression Conseil de Territoire et Conseil de Métropole

Un Budget contraint et sous fond de crise économique !

Le Budget Primitif 2021 vient d'être voté dans la continuité des exercices précédents et avec l'empreinte forte de la crise sanitaire. Résultat, ce sont encore moins de moyens pour l'année 2021. L'investissement baisse de 25%, les dépenses de fonctionnement de 7%... Il faut retenir que plus les années passent et moins la Métropole Aix-Marseille-Provence a les moyens de mener une politique métropolitaine pourtant nécessaire. La solution martelée par la majorité reste identique : demander de l'argent à l'État et notamment celui qu'il a promis à coup de visites de Ministres à Marseille ces dernières années mais qu'il n'a jamais donné.

L'opposition fait une proposition nouvelle et demande tout simplement l'annulation de la dette (elle représente à ce jour 3 milliards d'euros) et le remboursement par l'État des dépenses liées à la crise sanitaire à hauteur de 75 millions. Nous noterons toutefois pour notre commune le vote de 10 rapports concernant des acquisitions foncières au Val de Ricard. Cela va permettre d'engager les travaux de voirie et réseaux pour réaliser une voie de bouclage sur le chemin des Bastides. Ces travaux une fois réalisés, permettront d'assurer la viabilisation et l'amélioration des conditions de desserte des riverains de ce secteur.

Michel ILLAC Conseiller Métropolitain et du Territoire.

Les Vœux 2021 de la Municipalité

À découvrir exceptionnellement en format vidéo
Rendez-vous sur le site internet www.mairie-ensues.fr
ou sur la page Facebook officielle de la Ville

À partir du samedi 9 janvier à 18h30



Ouverture de la billetterie
le mardi 29 décembre
à l'Hôtel de Ville
Infos et réservations
04 42 44 88 88
www.mairie-ensues.fr

Samedi 16 et dimanche 17 janvier - Salle du Cadran
Animations et spectacles - Fêtes de la St Maur